

# CONSEIL D'ASSOCIATION

entre

LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI  
DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

et

LA HAUTE AUTORITÉ  
DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE  
DU CHARBON ET DE L'ACIER

---

## Huitième rapport annuel

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 1963

---



HUITIÈME RAPPORT ANNUEL  
DU CONSEIL D'ASSOCIATION

entre

LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI  
DE GRANDE-BRETAGNE  
ET D'IRLANDE DU NORD

et

LA HAUTE AUTORITÉ  
DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE  
DU CHARBON ET DE L'ACIER

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 1963



## SOMMAIRE

|  | Page |
|--|------|
| Lettres au président de la Haute Autorité et au ministre<br>de l'énergie britannique, transmettant le rapport                      | 7    |
| I — Introduction .....   | 9    |
| II — Réunion et composition du Conseil d'association   | 10   |
| III — Principales caractéristiques de la situation char-<br>bonnière et sidérurgique dans la Communauté et<br>au Royaume-Uni ..... | 11   |
| IV — Activités du Conseil d'association .....  | 31   |



**LETTRES AU PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ  
ET AU MINISTRE DE L'ÉNERGIE BRITANNIQUE  
TRANSMETTANT LE RAPPORT**

*Juillet 1964*

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous avons l'honneur de présenter à la Haute Autorité le huitième rapport annuel du Conseil d'association entre le gouvernement du Royaume-Uni et la Haute Autorité de la Communauté. Le rapport couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1963.

Pour le gouvernement  
du Royaume-Uni

Frederick J. ERROLL

Pour la Haute Autorité

Dino DEL BO

*Juillet 1964*

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous avons l'honneur de présenter au gouvernement de Sa Majesté le huitième rapport annuel du Conseil d'association entre le gouvernement du Royaume-Uni et la Haute Autorité de la Communauté. Le rapport couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1963.

Pour la Haute Autorité

Dino DEL BO

Pour le gouvernement  
du Royaume-Uni

Frederick J. ERROLL





## I — INTRODUCTION

L'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, signé le 21 décembre 1954, dispose que le Conseil d'association devra présenter chaque année un rapport établi d'un commun accord. Le dernier rapport en date couvrait la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1962.

Le huitième rapport expose l'activité du Conseil d'association en 1963, à partir du moment où celui-ci a repris ses travaux après l'interruption due aux négociations consécutives à la demande d'adhésion du Royaume-Uni aux traités de Rome et de Paris, et donne un aperçu des principaux éléments caractéristiques de la production de charbon et d'acier dans la Communauté et au Royaume-Uni, ainsi que de leurs échanges de charbon et d'acier.

## II — RÉUNION ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ASSOCIATION

Le Conseil d'association a tenu une seule réunion en 1963, le 24 septembre, à Luxembourg. M. Albert Coppé, vice-président de la Haute Autorité, assumait la présidence; la délégation du Royaume-Uni était dirigée par M. Richard Wood, M. P., ministre de l'énergie. Les autres membres du Conseil étaient: pour la Haute Autorité, MM. Albert Wehrer, P.-O. Lapie et Fritz Hellwig (membres de la Haute Autorité) et pour le Royaume-Uni, M. Alan Green, M. P., ministre d'État, «Board of Trade», Lord Robens, président du «National Coal Board», et Sir Cyril Musgrave, président de l'«Iron and Steel Board».

Sur les trois comités permanents du Conseil, deux se sont réunis cette année: le comité du charbon et le comité des relations commerciales. On trouvera le compte rendu de ces réunions à la section IV ci-après.

**III — PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION  
CHARBONNIÈRE ET SIDÉRURGIQUE  
DANS LA COMMUNAUTÉ ET AU ROYAUME-UNI**

**Acier**

**1. PRODUCTION D'ACIER BRUT**

En 1963, la production totale d'acier brut au Royaume-Uni et dans les six pays de la Communauté a représenté 25,6% de la production mondiale, contre 25,3% en 1962 et 26,4% en 1961.

Le tableau suivant fait apparaître l'évolution de la production d'acier brut dans la Communauté et au Royaume-Uni au cours des huit dernières années.

**Production d'acier brut**

*(en milliers de tonnes métriques)*

| Année | Allemagne (R.F.)<br>Sarre comprise | Belgique             | France | Italie | Luxembourg | Pays-Bas | Communauté | Royaume-Uni |
|-------|------------------------------------|----------------------|--------|--------|------------|----------|------------|-------------|
| 1956  | 26 563                             | 6 376                | 13 441 | 5 908  | 3 456      | 1 051    | 56 795     | 20 990      |
| 1957  | 27 973                             | 6 267                | 14 100 | 6 787  | 3 493      | 1 185    | 59 805     | 22 047      |
| 1958  | 26 270                             | 6 007                | 14 633 | 6 271  | 3 379      | 1 437    | 57 997     | 19 591      |
| 1959  | 29 435                             | 6 434                | 15 197 | 6 762  | 3 663      | 1 670    | 63 161     | 20 510      |
| 1960  | 34 100                             | 7 181                | 17 300 | 8 229  | 4 084      | 1 942    | 72 836     | 24 695      |
| 1961  | 33 458                             | 7 002 <sup>(1)</sup> | 17 577 | 9 124  | 4 113      | 1 970    | 73 244     | 22 441      |
| 1962  | 32 563                             | 7 351                | 17 234 | 9 488  | 4 010      | 2 087    | 72 733     | 20 820      |
| 1963  | 31 597                             | 7 525                | 17 554 | 10 140 | 4 032      | 2 339    | 73 187     | 22 882      |

<sup>(1)</sup> Chiffre influencé par les grèves du début de 1961.

Pour la quatrième année consécutive, la production d'acier brut dans la C.E.C.A. s'est située en 1963 à 73 millions de tonnes, ramenant ainsi le taux d'utilisation des capacités dans la Communauté de 87,5 % en 1962 à 83,7 % en 1963.

Parmi les six pays de la Communauté, seuls l'Italie et les Pays-Bas ont encore marqué un progrès appréciable par rapport à 1962, tandis que la production de l'Allemagne (R.F.) a été de près d'un million de tonnes inférieure à celle de 1962, soit une baisse de 3%.

Les importations dans la Communauté de produits sidérurgiques en provenance des pays tiers ont fortement augmenté en 1963 où elles ont atteint 3,3 millions de tonnes de produits finis (produits C.E.C.A. seulement), contre 2,5 millions en 1962 et 1,9 million en 1961. Les exportations, par contre, ont baissé de 9,4 millions de tonnes en 1962 (10,5 millions de tonnes en 1961) à 9,1 millions de tonnes en 1963. Ainsi donc les exportations nettes de la Communauté sont tombées de 6,9 millions de tonnes en 1962 à 5,8 millions de tonnes en 1963, soit une baisse de 16%.

L'influence des importations accrues sur l'activité sidérurgique de la Communauté s'est exercée non seulement sur les tonnages, mais également sur les prix. Ainsi, le volume des alignements sur offres de pays tiers déclarés auprès de la Haute Autorité a atteint en 1963 un chiffre record, soit 2,2 millions de tonnes (produits laminés seulement) contre 1,3 million de tonnes en 1962.

Devant cette situation, la Haute Autorité a pris, le 11 décembre 1963, un certain nombre de décisions tendant à assainir le marché sidérurgique à l'intérieur de la Communauté. Ces décisions ont été complétées par la décision du 15 janvier 1964 portant interdiction pour les entreprises de la Communauté de s'aligner sur les offres en provenance de pays ou territoires à commerce d'État et par la recommandation n° 1-64 du 15 janvier 1964, par laquelle la Haute Autorité a obligé les États membres de porter, à partir du 15 février 1964, leurs droits de douane pour les produits sidérurgiques au niveau des droits de douane italiens.

Cette intervention de la Haute Autorité a eu un certain effet psychologique sur le marché, qui explique en partie l'amélioration qui s'est fait sentir depuis le début de 1964.

Au Royaume-Uni, la production d'acier brut de toutes qualités confondues a atteint 22 882 000 tonnes en 1963, soit près de 10% de plus qu'en 1962, mais 7% de moins que le niveau record atteint en 1960 avec 24 695 000 tonnes. Pendant

le premier semestre, le taux de production n'a pas été de beaucoup supérieur au taux moyen de 1962, mais au cours du second semestre la production a rapidement augmenté et a atteint, vers la fin de l'année, un niveau équivalent à un taux annuel de plus de 25,5 millions de tonnes. Dans son ensemble, la production de 1963 a représenté un taux d'utilisation des capacités de près de 79<sup>0</sup>/<sub>0</sub>, contre 74<sup>0</sup>/<sub>0</sub> en 1962 et 94<sup>0</sup>/<sub>0</sub> en 1960. Cependant, dans la seconde moitié de 1963, le taux d'utilisation a été de 84<sup>0</sup>/<sub>0</sub>.

L'accroissement de la production d'acier entre 1962 et 1963 est principalement dû à une augmentation de la consommation intérieure d'acier de plus d'un million de tonnes d'équivalent d'acier brut et à une réduction des reprises aux stocks chez les consommateurs et chez les négociants de plus d'un million de tonnes d'équivalent d'acier brut.

Durant les premiers mois de 1963, la consommation d'acier — dans les industries du bâtiment et de la construction mécanique en particulier — a souffert de la rigueur de l'hiver 1962-1963; au cours du premier trimestre, la consommation est tombée à son niveau le plus bas depuis plus de trois ans. La consommation a repris au printemps et a continué d'augmenter pendant le reste de l'année, au rythme d'expansion de l'économie. Au quatrième trimestre de 1963, la consommation, compte tenu des corrections saisonnières, a atteint le niveau le plus élevé jamais atteint.

En 1962, les stocks des consommateurs et des négociants ont diminué de 1,18 million de tonnes d'équivalent d'acier brut. Les réductions de stocks se sont poursuivies pendant les trois premiers trimestres de 1963, se sont ensuite maintenues au même niveau, puis ont commencé à augmenter au quatrième trimestre. Durant l'année 1963 prise dans son ensemble, les stocks ont baissé d'environ 0,17 million de tonnes d'équivalent d'acier brut.

Les carnets de commandes, qui n'avaient pratiquement cessé de se dégonfler tout au long de 1961 et de 1962, se sont regarnis en 1963 et représentaient à la fin de l'année environ 7 à 8 semaines de travail.

En 1963, les importations d'acier se sont montées à plus de 1,55 million de tonnes d'équivalent d'acier brut (y compris certains produits pour le laminage à façon), soit près de 570 000 tonnes d'acier brut de plus que l'année précédente. Les exportations sont passées de 4 millions de tonnes en 1962 à 4,3 millions de tonnes d'équivalent d'acier brut en 1963, y compris les produits exportés dans le cadre de contrats de laminage à façon.

## 2. PRODUCTION D'ACIERS ALLIÉS

La production d'aciers alliés dans la Communauté a atteint 3 560 000 tonnes en 1963 contre 3 656 000 tonnes en 1962 et 4 105 300 tonnes en 1961, soit une baisse de 2,6% par rapport à 1962. En 1963, la production d'aciers alliés représentait 4,9% de la production totale de l'acier brut. La production d'aciers inoxydables accuse, en 1963, une hausse de 16% par rapport à 1962, la portant ainsi de nouveau à la production atteinte en 1961.

La production d'aciers alliés au Royaume-Uni s'est élevée à 1 594 200 tonnes en 1963, dont 199 800 tonnes d'aciers inoxydables. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux de l'année précédente (1 373 000 tonnes), bien que le pourcentage d'aciers alliés dans la production totale d'acier soit resté approximativement le même.

## 3. PRODUCTION DE FONTE

De 1956 à 1963, la production de fonte dans la Communauté et au Royaume-Uni a évolué comme suit:

### Production de fonte

(en milliers de tonnes métriques)

| Année | Allemagne (R.F.)<br>Sarre comprise | Belgique             | France | Italie | Luxembourg | Pays-Bas | Communauté | Royaume-Uni |
|-------|------------------------------------|----------------------|--------|--------|------------|----------|------------|-------------|
| 1956  | 20 594                             | 5 683                | 11 419 | 1 935  | 3 272      | 662      | 43 565     | 13 381      |
| 1957  | 21 483                             | 5 579                | 11 884 | 2 138  | 3 329      | 701      | 45 114     | 14 512      |
| 1958  | 19 742                             | 5 524                | 11 951 | 2 107  | 3 275      | 917      | 43 516     | 12 965      |
| 1959  | 21 602                             | 5 965                | 12 438 | 2 121  | 3 411      | 1 137    | 46 676     | 12 785      |
| 1960  | 25 739                             | 6 520                | 14 005 | 2 715  | 3 713      | 1 347    | 54 039     | 16 016      |
| 1961  | 25 431                             | 6 456 <sup>(1)</sup> | 14 392 | 3 094  | 3 775      | 1 459    | 54 608     | 14 984      |
| 1962  | 24 251                             | 6 773                | 13 952 | 3 584  | 3 585      | 1 571    | 53 716     | 13 912      |
| 1963  | 22 909                             | 6 958                | 14 297 | 3 770  | 3 563      | 1 708    | 53 206     | 14 826      |

<sup>(1)</sup> Chiffre influencé par les grèves de début 1961.

La production de fonte dans la Communauté, toutes catégories confondues, a encore baissé en 1963. La production de fonte de moulage et des fontes spéciales est tombée de 3,6 à 3,4 millions de tonnes. Les importations des fontes de moulage et de fontes spéciales sont passées de 681 000 tonnes en 1962 à 910 000 tonnes. Le volume des alignements sur offres de pays tiers pour l'ensemble des catégories de fonte est passé de 1,06 million de tonnes en 1962 à 1,48 million de tonnes en 1963.

Par sa recommandation n° 2-64 du 15 janvier 1964, la Haute Autorité a obligé les États membres d'introduire pour la fonte de moulage un droit spécifique de 7 dollars par tonne à partir du 15 février 1964. Cette intervention spéciale de la Haute Autorité a eu un effet favorable sur le marché des fontes de moulage.

Au Royaume-Uni, la production de toutes les qualités de fonte a atteint 14 826 000 tonnes en 1963, soit un chiffre de plus de 900 000 tonnes supérieur à celui de 1962, mais inférieur à ceux de 1960 et 1961. Dans la moyenne de l'année, la production n'a atteint que 68% environ de la capacité estimée disponible. Comme pour l'acier, la production a été nettement plus élevée au cours du second semestre que pendant le premier, et le taux d'utilisation des capacités s'est amélioré vers la fin de l'année.

La production de fonte de moulage a elle aussi progressé en 1963 à la suite de la demande accrue de pièces coulées, notamment pour les véhicules automobiles et les lingotières.

En dépit de l'augmentation de la production de fonte, on a consommé moins de coke dans les hauts fourneaux en 1963 qu'en 1962. Cela, en raison de la diminution du taux spécifique de consommation de coke par tonne de fonte, qui est tombé de 775 kg par tonne en 1962 à moins de 719 kg par tonne en 1963. Cette réduction de la consommation spécifique est due pour une large part au perfectionnement des méthodes d'exploitation, y compris la consommation accrue d'agglomérés et le développement du procédé d'injection de fuel dans les hauts fourneaux.

#### 4. FERRAILLE

Dans l'ensemble, la consommation de ferraille par la sidérurgie de la Communauté est passée de 31,3 millions de tonnes en 1962 à 32,1 millions de tonnes en 1963; la consommation de ferraille au haut fourneau a baissé encore en 1963, tandis que celle aux aciéries est passée de 29,1 millions de tonnes en 1962 à 30,1 millions de tonnes en 1963. La consommation spécifique au haut fourneau est tombée de 40,5 kg par tonne en 1962 à 38,0 kg par tonne en 1963, tandis que la mise au mille de ferraille aux aciéries, y compris les fonderies d'acier indépendantes, est passée de 415,6 kg par tonne en 1962 à 420,8 kg par tonne en 1963. Cet accroissement de la consommation spécifique de ferraille aux aciéries s'explique en partie par la stabilité des prix à un niveau relativement bas au cours de l'année 1963.

Il n'y a pas eu des difficultés d'approvisionnement en ferraille en 1963. Les ressources propres de la sidérurgie se sont maintenues au niveau atteint en 1962, soit 17,6 millions de tonnes, tandis que les réceptions de la sidérurgie sont passées de 11,9 millions de tonnes en 1962 à 12,5 millions de tonnes en 1963.

L'interdiction d'exporter des ferrailles d'acier à destination de pays tiers a été suspendue à partir du 1<sup>er</sup> avril 1963. Cependant, le volume des exportations de la Communauté n'a été que de 69 000 tonnes en 1963 (contre 19 000 tonnes en 1962). Les importations sont pratiquement restées au même niveau qu'en 1962, soit un peu plus de 2 millions de tonnes.

Au Royaume-Uni, la consommation totale de ferraille dans les aciéries a atteint 11,84 millions de tonnes en 1963, soit près de 1 250 000 tonnes de plus que l'année précédente et légèrement plus qu'en 1961. Les chutes de ferraille dans les aciéries ont dépassé de plus de 500 000 tonnes celles de l'année précédente; le pourcentage de ferraille récupérée par tonne d'acier produite a été à peu près le même en 1963 qu'en 1962.

Les achats de ferraille intérieure ont augmenté de près d'un million de tonnes, mais il n'y a pas eu pénurie. Le niveau des stocks chez les négociants, très élevé au début de l'année, n'a que modérément baissé, bien que l'on ait exporté près d'un million de tonnes de ferraille. Pendant toute l'année 1963, les exportations de ferraille ont pu se faire librement en vertu du système de la licence générale automatique.



## Consommation de ferraille 1956-1963

(en milliers de tonnes métriques)

| Année | Communauté                                   |          |        | Royaume-Uni                                  |          |        |
|-------|--|----------|--------|--|----------|--------|
|       | Hauts fourneaux et fours électriques à fonte | Aciéries | Total  | Hauts fourneaux et fours électriques à fonte | Aciéries | Total  |
| 1956  | 4 363  | 22 294   | 26 657 | 883  | 11 934   | 12 817 |
| 1957  | 3 907  | 24 242   | 28 149 | 970  | 11 645   | 12 615 |
| 1958  | 3 165  | 22 999   | 26 164 | 1 111  | 10 390   | 11 501 |
| 1959  | 2 902  | 25 061   | 27 963 | 1 124  | 10 999   | 12 123 |
| 1960  | 3 026  | 28 879   | 31 905 | 1 484  | 12 850   | 14 334 |
| 1961  | 2 876  | 29 034   | 31 910 | 1 399  | 11 650   | 13 049 |
| 1962  | 2 174  | 29 146   | 31 320 | 1 440  | 10 633   | 12 073 |
| 1963  | 2 021  | 30 078   | 32 099 | 1 553  | 11 844   | 13 397 |

### 5. MINERAI DE FER

La consommation de minerai de fer dans les hauts fourneaux et les usines d'agglomérés de la Communauté est tombée de 115,2 millions de tonnes en 1962 à 109,8 millions de tonnes en 1963, soit une baisse de 4,7%, alors que la baisse de la production de fonte n'a été que de 0,95%. La part du minerai qui passe par l'agglomération avant d'être enfourné au haut fourneau est toujours croissante.

L'extraction de minerai de fer est tombée de 92,3 millions de tonnes en 1962 à 80,2 millions de tonnes en 1963, soit une baisse de 13,1% (qui aurait encore été de l'ordre de 10% si la grève de mars 1963 dans les mines de fer de Lorraine n'avait pas eu lieu).

Les importations de minerai de fer par la C.E.C.A. sont passées de 32,95 millions de tonnes en 1962 à 36,56 millions de tonnes en 1963. La part relative de la Suède dans les importations totales de minerai de fer de la C.E.C.A. est tombée de 49,0% en 1962 à 46,3% en 1963.

Au Royaume-Uni, la production de minerai indigène a atteint 15 151 000 tonnes en 1963, soit 2,5% de moins qu'en 1962. Toutefois, avec 14 552 000 tonnes, les importations de minerai ont dépassé de près de 1 500 000 tonnes (11%) celles de l'année précédente. Au second semestre de 1963, on a assisté à une reprise générale de la production de fonte, mais, pour des raisons passagères, certaines usines travaillant sur le minerai indigène n'ont pas, au début, produit au même rythme que les usines utilisant les minerais d'importation. C'est pourquoi le niveau de consommation des minerais importés s'est élevé au second semestre, alors que la consommation de minerais indigènes diminuait légèrement.

Du fait de l'accroissement des importations de minerai, le sous-emploi de la flotte industrielle de minéraliers a pu être nettement réduit en 1963. A la fin de l'année, il n'y avait plus aucun navire désarmé et deux seulement étaient sous-affrétés.

#### Extraction de minerai de fer 1956-1963

(en milliers de tonnes métriques)

| Année | Communauté            | Royaume-Uni |
|-------|-----------------------|-------------|
| 1956  | 80 675                | 16 506      |
| 1957  | 87 441                | 17 173      |
| 1958  | 87 060                | 14 572      |
| 1959  | 88 356                | 15 108      |
| 1960  | 95 869                | 17 362      |
| 1961  | 95 866                | 16 783      |
| 1962  | 92 331                | 15 522      |
| 1963  | 80 174 <sup>(1)</sup> | 15 151      |

(<sup>1</sup>) Grève dans les mines de fer lorraines en mars 1963.

## Importations de minerai de fer 1956-1963

(en milliers de tonnes métriques)

| Année | Communauté | Royaume-Uni           |
|-------|------------|-----------------------|
| 1956  | 22 840     | 14 560                |
| 1957  | 24 791     | 16 167                |
| 1958  | 23 758     | 13 105                |
| 1959  | 22 668     | 13 564                |
| 1960  | 34 192     | 18 257                |
| 1961  | 34 781     | 15 206                |
| 1962  | 32 950     | 13 104 <sup>(*)</sup> |
| 1963  | 36 556     | 14 552                |

(\*) Chiffre révisé pour 1962.

La consommation de minerai de fer dans la Communauté et au Royaume-Uni a évolué comme suit:

### Consommation de minerai de fer

(en milliers de tonnes métriques)

| Année | Communauté      |                     |                      | Royaume-Uni     |                     |                      |
|-------|-----------------|---------------------|----------------------|-----------------|---------------------|----------------------|
|       | Hauts fourneaux | Usines d'agglomérés | Total <sup>(*)</sup> | Hauts fourneaux | Usines d'agglomérés | Total <sup>(*)</sup> |
| 1956  | 83 316          | 12 122              | 94 438               | 20 062          | 9 094               | 29 156               |
| 1957  | 85 041          | 14 501              | 99 542               | 20 491          | 10 821              | 31 312               |
| 1958  | 79 705          | 16 933              | 96 638               | 16 349          | 10 691              | 27 040               |
| 1959  | 82 032          | 21 696              | 103 728              | 13 362          | 13 024              | 26 386               |
| 1960  | 88 012          | 29 746              | 117 758              | 15 271          | 16 953              | 32 224               |
| 1961  | 83 447          | 35 706              | 119 153              | 13 390          | 17 005              | 30 395               |
| 1962  | 71 831          | 43 347              | 115 178              | 9 698           | 18 045              | 27 743               |
| 1963  | 59 758          | 50 022              | 109 780              | 8 429           | 20 355              | 28 784               |

(\*) Non compris un faible tonnage destiné aux aciéries.

## 6. PRODUITS LAMINÉS FINIS (PRODUITS DU TRAITÉ)

La production de produits finis laminés dans la C.E.C.A. est passée de 51 345 000 tonnes en 1962 à 51 916 000 tonnes en 1963, soit une augmentation de 1,1 %. La production de tôles fines s'est accrue de 10,1%, passant de 10 857 000 tonnes en 1962 à 11 953 000 tonnes en 1963, alors que celle des tôles fortes et moyennes a baissé de 6,7%. La production des aciers marchands est restée, en 1963, au même niveau qu'en 1962, à savoir 14,3 millions de tonnes.

Les commandes nouvelles de toute provenance ont atteint, en 1963, 54,2 millions de tonnes (contre 52 millions de tonnes en 1962). Les commandes à l'exportation vers les pays tiers ont, avec 9,7 millions de tonnes, de nouveau atteint le niveau de 1961. Les commandes en provenance des marchés nationaux se situent, avec 34,1 millions de tonnes en 1963, au même niveau qu'en 1962; les commandes en provenance des autres pays de la Communauté ont atteint, en 1963, 10,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 9,7% par rapport à 1962.

En 1963, la production au Royaume-Uni de produits laminés finis relevant du traité de la C.E.C.A. a atteint 16 765 000 tonnes, quelque 10% de plus que l'année précédente. La production de tôles minces et de feuillards a très fortement augmenté (la production de tôles laminées à froid a augmenté de 16% et celle de feuillards laminés à froid de 17%), tandis que la production de tôles fortes augmentait de 11,5%. Dans la production de gros profilés, de fil machine et de fer blanc, les accroissements ont été plus faibles mais cependant significatifs. Les rails lourds et les traverses sont les seuls produits dont la production ait nettement baissé en 1963 par rapport à 1962.

En 1963, la structure des livraisons de produits finis traduit la production record de véhicules automobiles pendant l'année, ainsi que la reprise intervenue, particulièrement vers la fin de cette même année, dans la demande de produits sidérurgiques lourds de la part d'industries participant à des investissements.

Pour ces produits sidérurgiques relevant du traité de la C.E.C.A., les exportations du Royaume-Uni ont totalisé 2,65 millions de tonnes en 1963, contre 2,34 millions de tonnes en 1962. La plus forte augmentation a intéressé les tôles minces, bien que cette progression reflète dans une certaine mesure les exportations de produits laminés à façon. Il y a eu également

un accroissement substantiel des exportations de feuilards, mais les exportations de tôles fortes ont accusé une nette réduction par rapport aux chiffres de l'année précédente.

En 1963, les importations par le Royaume-Uni de produits relevant du traité se sont élevées à 1,19 million de tonnes, soit plus de 55% de plus qu'en 1962. D'une année sur l'autre, les plus forts développements des importations portent sur les lingots et les demi-produits (y compris ceux destinés au laminage à façon), les tôles minces, les profilés légers et les barres, le fil machine et les tôles fortes.

## 7. PROGRÈS TECHNIQUES

Le procédé d'injection de fuel dans les hauts fourneaux a pris de l'extension et une usine a procédé ces deux dernières années à une série d'essais d'injection de charbon. Dans une autre usine, l'enrichissement du vent en oxygène est devenu pratique courante. On a également étudié les avantages que présente l'utilisation de boulettes de minerai.

Pour la fabrication de l'acier, la construction de nouveaux ateliers travaillant suivant les procédés Kaldo et LD s'est poursuivie, toutes les nouvelles usines sidérurgiques utilisant la fonte liquide étant basées sur ces procédés. Une nouvelle aciérie présente un intérêt particulier: elle est la première au monde à dépendre entièrement des nouveaux procédés, tout l'acier y est obtenu dans des convertisseurs Kaldo couplés avec une installation de coulée continue.

Plus que jamais, le progrès technique a été axé sur l'amélioration de la qualité, et plusieurs installations nouvelles de dégazage sous vide ont été installées cette année. De nouveaux travaux ont été entrepris sur les techniques d'automatisation, spécialement en ce qui concerne la fusion et le laminage.

### Charbon

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du volume de la production charbonnière au Royaume-Uni et dans la Communauté de 1956 à 1963.

**Production de charbon dans la Communauté et au Royaume-Uni  
pendant la période 1956-1963**

*(en millions de tonnes métriques)*

| Période | Communauté                         |          |        |        |          |            | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> |                        |       |
|---------|------------------------------------|----------|--------|--------|----------|------------|----------------------------|------------------------|-------|
|         | Allemagne (R.F.)<br>Sarre comprise | Belgique | France | Italie | Pays-Bas | Communauté | Mines<br>souterraines      | Mines<br>à ciel ouvert | Total |
| 1956    | 151,5                              | 29,6     | 55,1   | 1,1    | 11,8     | 249,1      | 213,3                      | 12,3                   | 225,6 |
| 1957    | 149,6                              | 29,1     | 56,8   | 1,0    | 11,4     | 247,9      | 213,4                      | 13,8                   | 227,2 |
| 1958    | 149,0                              | 27,1     | 57,7   | 0,7    | 11,9     | 246,4      | 204,7                      | 14,6                   | 219,3 |
| 1959    | 141,8                              | 22,8     | 57,6   | 0,7    | 12,0     | 234,9      | 198,4                      | 11,0                   | 209,4 |
| 1960    | 142,3                              | 22,5     | 56,0   | 0,7    | 12,5     | 233,9      | 189,0                      | 7,7                    | 196,7 |
| 1961    | 142,7                              | 21,5     | 52,4   | 0,7    | 12,6     | 230,0      | 184,8                      | 8,7                    | 193,5 |
| 1962    | 141,1                              | 21,2     | 52,4   | 0,7    | 11,6     | 227,0      | 192,4                      | 8,2                    | 200,6 |
| 1963    | 142,1                              | 21,4     | 47,8   | 0,6    | 11,6     | 223,4      | 192,7                      | 6,2                    | 198,9 |

<sup>(1)</sup> 52 semaines.

Comme le montre ce tableau, en 1963 la production de houille dans la Communauté a été inférieure de 3,6 millions de tonnes à celle de l'année précédente. Cette baisse résulte de la grève des houillères françaises aux mois de mars et avril qui a fait baisser la production en France de 52,4 millions de tonnes en 1962 à 47,8 millions de tonnes en 1963. Pour l'Allemagne (R.F.) et la Belgique, les chiffres montrent un léger accroissement qui, dans le total communautaire, a compensé en partie le recul de la production de houille en France. Il est à remarquer que la production de la Communauté aurait été en hausse légère si les grèves en France n'étaient pas intervenues.

La tendance à la diminution de la main-d'œuvre s'est poursuivie mais, depuis l'été 1963, à une cadence ralentie. En effet, en 1963 la diminution du nombre d'ouvriers au fond s'est limitée à 4,5% contre 8% en moyenne ces dernières années. Par ailleurs, le rendement au fond s'est amélioré de 5% par rapport à l'année dernière. La comparaison de ces

deux chiffres montre qu'en 1963 les pertes de main-d'œuvre n'ont plus annulé les gains de productivité.

Au Royaume-Uni, l'ensemble de la production charbonnière a diminué de 1 700 000 tonnes (0,8 %) en 1963. La production des mines souterraines a augmenté de 300 000 tonnes, malgré la perte d'un million de tonnes due aux deux jours de congé supplémentaires (en vertu d'un récent accord, les mineurs ont le droit de prendre jusqu'à 7 jours de congé supplémentaires par an), mais la production à ciel ouvert a diminué de 2 millions de tonnes. Le total des effectifs a baissé de 26 000 unités (dont 11 000 travailleurs au front de taille); toutefois, grâce aux progrès continus de la mécanisation, le rendement global par homme-poste s'est accru de 5,6 % et est passé à 1,67 tonne, et le rendement en taille a progressé de 7,1 %.

En 1963, la demande intérieure de charbon dans la Communauté a atteint 265 millions de tonnes, en accroissement de 3 % par rapport à l'année précédente. Cet accroissement résulte pour la majeure partie des grands froids du début de l'année qui ont à la fois fait monter appréciablement la consommation et nécessité une reconstitution plus que normale des stocks chez les consommateurs pendant l'été et l'automne. En éliminant ces facteurs, on retrouve pour 1963 un niveau de consommation proche de celui de 1962, de l'ordre de 250 millions de tonnes. Dans l'ensemble, abstraction faite des conditions climatiques, la consommation de charbon est dès lors restée égale.

L'accroissement de la demande des foyers domestiques a été particulièrement fort. Les températures très basses du premier trimestre ont même conduit à des livraisons dépassant de 30 % celles de la période correspondante de 1962. Grâce aux efforts déployés par tous les intéressés, l'approvisionnement a pu être assuré partout et en fin d'année la situation s'était normalisée avec un niveau suffisant de stocks chez les négociants et les consommateurs domestiques. Pour la Communauté dans son ensemble, les livraisons de combustibles solides au secteur domestique se sont montées à 76,3 millions de tonnes contre 65,3 millions de tonnes en 1962 et 57,6 millions de tonnes en 1961.

Les livraisons de charbon aux centrales électriques se sont également accrues. Cependant, cet accroissement résulte uniquement de la reconstitution des stocks insuffisants du début de l'année. En effet, la consommation dans ce secteur est restée inchangée; les besoins supplémentaires en charbon pendant la vague de froid ont été compensés par un appel moindre que d'habitude durant l'été et l'automne, du fait d'une

production hydro-électrique élevée. Évidemment, l'influence de la bonne hydraulité en 1963 n'a été qu'accidentelle; elle n'affecte pas la tendance structurelle à la hausse de la consommation de charbon dans les centrales.

Les livraisons aux cokeries ont baissé de 2% par rapport à 1962 (voir chapitre coke).

Les livraisons aux autres secteurs — industries diverses, chemins de fer, usines à gaz — se sont pratiquement stabilisées. La consommation a poursuivi son mouvement descendant, mais d'une façon moins accusée que les années précédentes. En effet, la consommation des industries diverses a été affermie par l'hiver rigoureux, le gel des voies d'eau a stimulé accidentellement l'activité ferroviaire et la demande supplémentaire en gaz de ville a soutenu l'activité des usines à gaz.

Pour faire face à la demande accrue, il a fallu recourir à la fois à un déstockage important à la mine et à une importation supplémentaire en provenance des pays tiers. En effet, en 1963 les stocks à la mine ont diminué de 5,8 millions de tonnes; il faut y ajouter les 3,2 millions de tonnes de charbon déstockées chez des importateurs. Les importations en provenance des pays tiers se sont accrues de 10,4 millions de tonnes par rapport à 1962 pour atteindre 34,0 millions de tonnes. En tonnage, les U.S.A. ont couvert la plus grande part de l'augmentation, mais en rythme d'accroissement les importations en provenance du Royaume-Uni et de l'U.R.S.S. viennent en tête.

Au Royaume-Uni, la consommation intérieure de charbon a été de 197 100 000 tonnes en 1963, soit 2 900 000 tonnes (1,5%) de plus qu'en 1962. Cette hausse s'explique en partie par la rigueur de l'hiver en janvier et février (températures de plus de 4° C inférieures à la normale pour ces deux mois), si bien que la température moyenne de l'année (8° C) s'est trouvée ramenée à 0,2° C au-dessous du niveau exceptionnellement bas de 1962. L'augmentation de la consommation est cependant due pour la plus grande part au développement de l'activité économique et à l'élévation du niveau de vie. Dans les centrales électriques, la consommation a augmenté de 11% et est passée à 68 600 000 tonnes. En dépit du temps froid du début de l'année, on a livré 600 000 tonnes de charbon domestique de moins qu'en 1962, en raison principalement du temps doux enregistré en novembre et en décembre.

La reprise de l'industrie sidérurgique vers la fin de l'année a contribué à maintenir le niveau de la consommation de charbon dans les cokeries. Dans l'industrie gazière, en



dépit d'une utilisation accrue de pétrole, la consommation de charbon s'est maintenue au même niveau qu'en 1962. On a enregistré de faibles diminutions de la consommation dans l'industrie de la fonte et de l'acier et dans les constructions mécaniques, mais, dans d'autres industries, le fléchissement a été de 5,3%. Comme on s'y attendait, la consommation de charbon des chemins de fer a de nouveau très nettement diminué, à savoir de près de 20% par rapport à 1962.

Les exportations de charbon et d'agglomérés ont augmenté de 3 200 000 tonnes et ont atteint le chiffre de 8 100 000 tonnes. Les ventes à la Communauté ont presque doublé, atteignant 5 700 000 tonnes, et celles à destination de la Scandinavie ont enregistré une hausse de 250 000 tonnes, ce qui les a portées à 1 200 000 tonnes. Les exportations toutes catégories ont été plus fortes qu'en 1962 et les ventes d'anhracite ont atteint 2 300 000 tonnes. Il n'y a pas eu d'importations au Royaume-Uni en 1963.

En 1963, les «stocks distribués» ont augmenté de 1 400 000 tonnes, atteignant ainsi 16 700 000 tonnes, et les «stocks non distribués» ont baissé de 5 800 000 tonnes, tombant ainsi à 19 900 000 tonnes. Cette situation contraste nettement avec celle de 1962 où les stocks distribués avaient enregistré une diminution de 600 000 tonnes et les stocks non distribués une augmentation de 4 millions de tonnes par rapport à 1961.

## Bilan houille 1956-1963

(en millions de tonnes métriques)

|  | 1956       |                     | 1957       |                    | 1958       |                    | 1959                      |                    | 1960                      |                    | 1961                      |                    | 1962                      |                    | 1963                      |                    |
|--|------------|---------------------|------------|--------------------|------------|--------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|
|  | Communauté | Royaume-Uni         | Communauté | Royaume-Uni        | Communauté | Royaume-Uni        | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni        | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni        | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni        | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni        | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni        |
| 1. Production de charbon                                     | 249,1      | 225,6               | 247,9      | 227,2              | 246,4      | 219,3              | 234,9                     | 209,4              | 233,9                     | 196,7              | 230,0                     | 193,5              | 227,0                     | 200,6              | 223,4                     | 198,9              |
| 2. Mises (+) ou reprises<br>(-) aux stocks sur le<br>carreau | -1,7       | +0,7                | +1,5       | +5,7               | +17,3      | +11,3              | +6,7                      | +16,3              | -3,5                      | -6,6               | -2,8                      | -7,9               | -8,2                      | +4,0               | -5,8                      | -5,8               |
| 3. Importations  | 38,0       | 5,3                 | 44,0       | 2,9                | 31,8       | 0,8                | 19,3                      | 0,1                | 17,8                      | —                  | 18,9                      | —                  | 23,6                      | —                  | 34,0                      | —                  |
| 4. Exportations  | 5,7        | 10,2 <sup>(2)</sup> | 5,1        | 8,2 <sup>(2)</sup> | 3,9        | 5,2 <sup>(2)</sup> | 4,1                       | 4,7 <sup>(2)</sup> | 3,6                       | 5,7 <sup>(2)</sup> | 3,6                       | 5,8 <sup>(2)</sup> | 4,7                       | 4,9 <sup>(2)</sup> | 3,4                       | 7,7 <sup>(2)</sup> |
| 5. Correction pour bas-<br>produits                          | 0,7        | 0,5                 | 0,7        | 0,6                | 0,5        | 0,5                | 0,5                       | 0,7                | 0,4                       | 1,1                | 0,7                       | 1,5                | 0,8                       | 2,0                | 1,1                       | 1,5                |
| 6. Ecoulement sur marché<br>intérieur (1-2+3-4+<br>5)        | 238,8      | 220,5               | 286,0      | 216,8              | 257,5      | 204,1              | 243,9                     | 189,2              | 252,0                     | 198,7              | 248,2                     | 197,1              | 254,9                     | 193,7              | 260,9                     | 198,5              |

(1) Compte tenu des importations destinées aux troupes américaines en Allemagne.

(2) Y compris le charbon de soufre et les agglomérés.

(Source: «National Coal Board». Ces chiffres diffèrent légèrement des statistiques commerciales officielles reproduites aux tableaux suivants.)

## Exportations de houille et d'agglomérés

(en milliers de tonnes métriques)

| Pays de destination     | 1956       |                            | 1957       |                            | 1958       |                            | 1959       |                            | 1960       |                            | 1961       |                            | 1962       |                            | 1963       |                            |
|-------------------------|------------|----------------------------|------------|----------------------------|------------|----------------------------|------------|----------------------------|------------|----------------------------|------------|----------------------------|------------|----------------------------|------------|----------------------------|
|                         | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> | Communauté | Royaume-Uni <sup>(1)</sup> |
| Allemagne               | —          | 895                        | —          | 458                        | —          | 208                        | —          | 196                        | —          | 421                        | —          | 568                        | —          | 443                        | —          | 600                        |
| Belgique-Luxembourg     | —          | 620                        | —          | 565                        | —          | 360                        | —          | 319                        | —          | 210                        | —          | 286                        | —          | 340                        | —          | 897                        |
| France                  | —          | 774                        | —          | 812                        | —          | 567                        | —          | 279                        | —          | 223                        | —          | 448                        | —          | 825                        | —          | 2 172                      |
| Italie                  | —          | 421                        | —          | 174                        | —          | 37                         | —          | 107                        | —          | 136                        | —          | 126                        | —          | 126                        | —          | 147                        |
| Pays-Bas                | —          | 831                        | —          | 805                        | —          | 548                        | —          | 369                        | —          | 916                        | —          | 1 222                      | —          | 1 320                      | —          | 1 908                      |
| <i>Total Communauté</i> | —          | 3 541                      | —          | 2 814                      | —          | 1 720                      | —          | 1 270                      | —          | 1 906                      | —          | 2 650                      | —          | 3 054                      | —          | 5 724                      |
| Royaume-Uni             | 1 328      | —                          | 859        | —                          | 694        | —                          | 93         | —                          | —          | —                          | —          | —                          | —          | —                          | —          | —                          |
| Pays scandinaves        | 800        | 3 096                      | 600        | 2 631                      | 248        | 1 182                      | 353        | 1 303                      | 386        | 1 930                      | 487        | 1 653                      | 698        | 981                        | 273        | 1 224                      |
| Autriche                | 1 123      | —                          | 1 072      | 2                          | 784        | —                          | 836        | —                          | 1 035      | —                          | 979        | —                          | 1 052      | —                          | 979        | —                          |
| Suisse                  | 1 934      | 8                          | 1 715      | 1                          | 1 052      | —                          | 1 183      | 3                          | 1 414      | 7                          | 1 325      | 5                          | 1 366      | 29                         | 1 237      | 1                          |
| Autres pays             | 667        | 2 070                      | 956        | 1 676                      | 1 166      | 1 306                      | 1 716      | 1 095                      | 857        | 1 477                      | 857        | 1 459                      | 1 674      | 825                        | 989        | 1 190                      |
| <i>Total</i>            | 5 852      | 8 715                      | 5 202      | 7 124                      | 3 944      | 4 208                      | 4 181      | 3 671                      | 3 692      | 5 320                      | 3 648      | 5 747                      | 4 790      | 4 889                      | 3 478      | 8 139                      |
| Soutes                  | —          | 1 510                      | —          | 1 221                      | —          | 854                        | —          | 644                        | —          | 322                        | —          | 112                        | —          | 54                         | —          | —                          |
| <i>Total général</i>    | 5 852      | 10 225                     | 5 202      | 8 345                      | 3 944      | 5 062                      | 4 181      | 4 315                      | 3 692      | 5 642                      | 3 648      | 5 859                      | 4 790      | 4 943                      | 3 478      | 8 139                      |

(1) Source: "Trade and Navigation Accounts".

Les statistiques officielles du Royaume-Uni et de la Communauté pour les importations et exportations ne concordent pas tout à fait, en raison principalement du décalage entre les envois et les réceptions.

## Importations de houille et d'agglomérés

(en milliers de tonnes métriques)

| Provenance                                     | 1956                      |                            | 1957                      |                            | 1958                      |                            | 1959                      |                            | 1960                      |                            | 1961                      |                            | 1962                      |                            | 1963                      |                            |
|--|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|
|  | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> | Communauté <sup>(1)</sup> | Royaume-Uni <sup>(2)</sup> |
| Allemagne                                      | —                         | —                          | —                         | 29                         | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          |
| Belgique                                       | —                         | 771                        | —                         | 578                        | —                         | 661                        | —                         | 119                        | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          |
| France   | —                         | 600                        | —                         | 219                        | —                         | 52                         | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          |
| <i>Total des importations de la Communauté</i> | —                         | 1 371                      | —                         | 826                        | —                         | 713                        | —                         | 119                        | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          | —                         | —                          |
| Royaume-Uni                                    | 3 637                     | —                          | 2 749                     | —                          | 1 746                     | —                          | 1 313                     | —                          | 1 788                     | —                          | 2 582                     | —                          | 3 178                     | —                          | 5 767                     | —                          |
| Etats-Unis                                     | 30 389                    | 3 189                      | 37 828                    | 2 046                      | 25 820                    | 92                         | 4 102                     | —                          | 12 386                    | —                          | 11 734                    | —                          | 14 291                    | —                          | 20 251                    | —                          |
| Pologne  | 2 235                     | 832                        | 1 999                     | —                          | 2 574                     | —                          | 1 948                     | —                          | 1 703                     | —                          | 1 778                     | —                          | 1 840                     | —                          | 1 761                     | —                          |
| Autres pays                                    | 1 855                     | 178                        | 1 495                     | 2                          | 1 817                     | 1                          | 1 952                     | —                          | 1 924                     | —                          | 2 559                     | —                          | 3 320                     | —                          | 5 332                     | —                          |
| <i>Total général</i>                           | 38 116                    | 5 570                      | 44 071                    | 2 874                      | 31 957                    | 806                        | 9 315                     | 119                        | 17 802                    | —                          | 18 653                    | —                          | 22 629                    | —                          | 33 111                    | —                          |

(1) Non compris les importations destinées aux troupes américaines en Allemagne.

(2) Source: «Trade and Navigation Accounts».

Les statistiques officielles du Royaume-Uni et de la Communauté pour les importations et exportations ne concordent pas tout à fait, en raison principalement du décalage entre les envois et les réceptions.

## Coke

Le tableau suivant donne l'évolution de la production de coke dans les cokeries et dans les usines à gaz.

### Production de coke

*(en milliers de tonnes métriques)*

| Année | Cokeries   |                            | Usines à gaz |                            |
|-------|------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
|       | Communauté | Royaume-Uni <sup>(*)</sup> | Communauté   | Royaume-Uni <sup>(*)</sup> |
| 1956  | 74 809     | 19 848                     | 9 078        | 12 870                     |
| 1957  | 77 168     | 20 760                     | 8 592        | 12 222                     |
| 1958  | 74 431     | 18 726 <sup>(*)</sup>      | 7 711        | 11 319 <sup>(*)</sup>      |
| 1959  | 70 187     | 17 276 <sup>(*)</sup>      | 7 291        | 10 129 <sup>(*)</sup>      |
| 1960  | 73 929     | 19 050 <sup>(*)</sup>      | 7 070        | 9 974 <sup>(*)</sup>       |
| 1961  | 73 447     | 18 066 <sup>(*)</sup>      | 6 421        | 9 977 <sup>(*)</sup>       |
| 1962  | 72 144     | 15 785 <sup>(*)</sup>      | 6 192        | 9 885 <sup>(*)</sup>       |
| 1963  | 71 074     | 15 734 <sup>(*)</sup>      | 6 007        | 9 874 <sup>(*)</sup>       |

<sup>(\*)</sup> Grésillon non compris.

<sup>(\*)</sup> 52 semaines.

Dans l'industrie sidérurgique de la Communauté la consommation de coke a baissé de 4<sup>0</sup>/<sub>0</sub> par rapport à l'année dernière. Cette baisse reflète la stagnation conjoncturelle de l'activité sidérurgique — la production de fonte a diminué de 1<sup>0</sup>/<sub>0</sub> par rapport à 1962 — et la réduction des mises au mille de coke. En revanche, les livraisons de coke de four aux foyers domestiques ont largement dépassé le niveau de l'année dernière. C'est grâce à la demande soutenue de ce secteur que le total des livraisons de coke de four dans la Communauté a légèrement progressé par rapport à 1962.

La production, quant à elle, a diminué de 2<sup>0</sup>/<sub>0</sub>, mais il faut ajouter aux tonnages produits une reprise aux stocks dans les cokeries de plus de 3,8 millions de tonnes, ce qui a permis de satisfaire la demande.

La baisse structurelle de la production de coke de gaz a été quelque peu ralentie en 1963 par les intempéries du début de l'année. C'est ainsi que cette production ne s'est réduite que de 3%.

Au Royaume-Uni, la production totale de coke a été de 25 600 000 tonnes, soit 100 000 tonnes de moins qu'en 1962. Les stocks de coke de gaz se sont légèrement accrus au cours de l'année et atteignaient 1 899 000 tonnes au 31 décembre, mais les stocks de coke de four sont tombés à 2 900 000 tonnes, soit une diminution de 2 100 000 tonnes. La consommation de coke de four dans les hauts fourneaux et les fonderies, qui en 1962 avait régressé de 900 000 tonnes par rapport à 1961, n'a été en 1963, avec 11 300 000 tonnes, que légèrement inférieure à la consommation de 1962.

En 1963, les exportations de coke et de grésillon ont atteint 2 100 000 tonnes, soit 350 000 tonnes de plus qu'en 1962.

#### IV — ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ASSOCIATION

Au cours de sa réunion du 24 septembre 1963, le Conseil d'association a examiné les programmes de travail de ses trois comités permanents, créés lors de sa première réunion du 17 novembre 1955. Les attributions de ces comités sont définies dans le premier rapport annuel du Conseil.

##### a) Comité des relations commerciales

Ce comité s'est réuni trois fois en 1963: le 7 novembre, les 10 et 17 décembre.

En novembre, le comité des relations commerciales s'est réuni pour la quatorzième fois; c'était sa première réunion depuis novembre 1960. Il a été principalement question du problème des importations d'acier à bas prix dans la Communauté. La Haute Autorité a expliqué que ces importations avaient créé de sérieuses difficultés à la Communauté ces derniers mois. La cause fondamentale en a été le déséquilibre mondial constant entre l'offre et la demande d'acier, ayant comme conséquence une offre sans cesse accrue d'acier à bas prix sur les marchés mondiaux. Du fait de ces circonstances particulières, les importations de la Communauté avaient doublé à un moment où la capacité des producteurs de la Communauté était déjà sous-employée. Pour faire face à cette situation, les producteurs de la Communauté recouraient largement à la pratique, autorisée par l'article 60 du traité de Paris, consistant à aligner leurs prix sur les prix offerts à l'importation. De cette manière, les prix communautaires s'étaient déjà sérieusement détériorés et, de l'avis de la Haute Autorité, ils continueraient à se détériorer si la situation persistait. En outre, on constatait une diminution alarmante des déclarations de programmes d'investissements.

La Haute Autorité et les gouvernements membres de la Communauté étudiaient les remèdes possibles à apporter à cette situation, mais n'avaient pas encore pris de décision à l'époque. Les solutions envisagées englobaient aussi bien un relèvement du tarif de protection communautaire que des mesures permettant de mieux contrôler le marché intérieur de la Communauté, en renforçant par exemple les règles d'alignement des prix. La Haute Autorité a donné l'assurance qu'au cas où la Communauté envisagerait d'introduire de nouvelles restrictions commerciales, elle respecterait les engagements pris de consulter le Royaume-Uni dans le cadre du Conseil d'association.

Les représentants du Royaume-Uni ont souligné qu'à leur avis un relèvement des tarifs douaniers ne pourrait être qu'une solution regrettable au problème de la Communauté. Elle aurait un effet défavorable sur les prochaines négociations du G.A.T.T. et porterait atteinte aux intérêts des pays tiers; d'autre part, elle aboutirait sans doute à une généralisation de la pratique du relèvement des bas tarifs.

Lors de cette même réunion de novembre, le comité a également discuté d'un certain nombre d'autres questions. Des échanges d'informations ont eu lieu sur les dispositions prises tant par le Royaume-Uni que par la Communauté au sujet des importations de produits sidérurgiques en provenance des pays de l'Est, ainsi que sur l'expérience du Royaume-Uni et de la Communauté en ce qui concerne la législation anti-dumping de certains autres pays. Le problème des restrictions au commerce du charbon a été brièvement mentionné et le comité a été d'accord pour renvoyer cette question à une réunion ultérieure. La Haute Autorité a d'autre part exposé que la Communauté se proposait d'introduire une nomenclature harmonisée des statistiques en matière de commerce extérieur qu'elle espérait voir largement adoptée sur le plan international; les représentants du Royaume-Uni ont promis d'examiner les propositions de la Communauté en tenant compte de cet objectif.

Au début de décembre, la Haute Autorité a soumis au Conseil de ministres des propositions en vue de relever les droits de douane sur les produits sidérurgiques importés dans les pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le Conseil, réuni le 2 décembre, a chargé la Haute Autorité de consulter immédiatement, au sujet des augmentations tarifaires envisagées, les pays tiers qui seraient les plus affectés par ces mesures.

Des consultations ont ensuite eu lieu entre le Royaume-Uni et la Haute Autorité au sein du comité des relations commerciales, réuni à cet effet les 10 et 17 décembre. Ces consultations étaient conformes à l'article 7 de l'accord d'association de 1954 entre le Royaume-Uni et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ainsi qu'à l'article 3 de l'accord de 1957 sur les relations commerciales.

A ces réunions, la Haute Autorité a expliqué que ses propositions tarifaires visaient à résoudre les difficultés provoquées par la forte baisse des prix à l'intérieur de la Communauté. La détérioration des prix y avait affecté la rentabilité de la production et menaçait sérieusement les investissements et la modernisation. Les hausses tarifaires proposées complèteraient un certain nombre d'autres mesures déjà prises



ou envisagées pour contrôler le marché intérieur de la Communauté, en renforçant par exemple les règles d'alignement des prix.

Les représentants du Royaume-Uni ont reconnu qu'un problème général se posait à l'échelle mondiale sur les marchés sidérurgiques, par suite d'un excédent global de capacités affectant tous les pays producteurs d'acier. Il y avait cependant, au Royaume-Uni tout au moins, des signes d'amélioration. Ce problème mondial allait être examiné par le comité sidérurgique spécial de l'O.C.D.E. et, selon les représentants britanniques, des solutions devraient être recherchées en fonction des résultats de cet examen. Dans la mesure où un problème particulier se posait dans l'immédiat à la Haute Autorité et à la Communauté, il s'agissait, selon le Royaume-Uni, d'un problème intérieur résultant des très fortes réductions de prix auxquelles les producteurs de la Communauté avaient recours sur les marchés communautaires. Ce problème interne pourrait, là où il se posait, être résolu par l'introduction de mesures tendant à renforcer les règles d'alignement des prix. Le Royaume-Uni considérait que les augmentations unilatérales de tarifs douaniers proposées par la Haute Autorité auraient un certain nombre d'effets néfastes. Elles auraient un effet défavorable sur les courants d'échanges traditionnels et pourraient déclencher une réaction en chaîne de hausses tarifaires qui, en fin de compte, ne profiteraient à aucun des pays concernés. Elles auraient par ailleurs des répercussions extrêmement défavorables sur les prochaines négociations du G.A.T.T. C'est pourquoi le gouvernement du Royaume-Uni pria instamment la Haute Autorité et la Communauté de ne pas relever les tarifs douaniers et de concentrer leur action immédiate sur d'autres mesures visant directement la situation des prix à l'intérieur de la Communauté.

\* La Haute Autorité s'est engagée à faire connaître les vues du Royaume-Uni aux gouvernements membres de la

---

\* Note: Bien que ceci se situe en dehors de la période couverte par le présent rapport, on peut noter que, le 16 janvier 1964, la Haute Autorité a recommandé aux gouvernements membres de la Communauté de prendre toutes mesures législatives et administratives appropriées pour fixer leur tarif douanier minimum applicable aux produits sidérurgiques au niveau du tarif italien (à l'exception des tarifs qui sont consolidés, dans le G.A.T.T., à des taux inférieurs) et, dans le cas de la fonte de moulage, d'appliquer un droit spécifique de sept unités de compte par tonne. Les recommandations de la Haute Autorité prévoyaient que ces relèvements tarifaires devaient être considérés comme une mesure temporaire destinée à remédier aux difficultés du moment. Dans le cas de la fonte de moulage, où l'article XIX du G.A.T.T. serait invoqué pour pouvoir relever des tarifs consolidés, la recommandation, valable jusqu'à la fin de 1965, considérait par ailleurs que l'augmentation tarifaire permettrait d'effectuer les adaptations structurelles qui s'imposaient dans l'industrie. Conformément à ces recommandations, les tarifs des gouvernements membres de la Communauté ont été relevés avec effet du 15 février 1964. La Haute Autorité a par la suite accordé certains contingents tarifaires pour des importations dans la Communauté aux anciens taux.

Communauté. Elle estime toutefois que des mesures internes ne suffiraient pas à elles seules à assurer la stabilisation nécessaire des prix à l'intérieur de la Communauté. La Haute Autorité a également fait remarquer que seule une légère augmentation des tarifs douaniers avait été suggérée; l'actuel tarif extérieur commun était plus bas que celui de nombreux pays, y compris le Royaume-Uni, et les augmentations proposées ne devraient provoquer aucune modification dans les échanges ou un autre préjudice pour les pays tiers dans la mesure où le but de cette action, à savoir une amélioration du niveau des prix, serait atteint.

#### **b) Comité de l'acier**

Le comité de l'acier ne s'est pas réuni en 1963. Vers la fin de l'année, une réunion, qui devait se tenir à Londres le 21 janvier 1964, a été organisée afin de commencer l'examen des différents points soumis à son attention par le Conseil d'association, lors de sa réunion du 24 septembre 1963.

#### **c) Comité du charbon**

Le comité du charbon s'est réuni une fois en 1963: le 5 décembre à Londres. C'était sa première réunion depuis 1961 et, des deux côtés, on s'est déclaré satisfait de la reprise du travail, avec le ferme espoir que le comité pourrait poursuivre le travail utile qu'il avait fait dans le passé.

Au Royaume-Uni comme dans la Communauté, la demande a été plus forte en 1963 qu'en 1962. Au Royaume-Uni, le seul secteur important à utiliser davantage de charbon a été les centrales électriques qui ont consommé 6,5 millions de tonnes de plus en 1963 qu'en 1962. Néanmoins, le total des ventes sur le marché intérieur a dépassé de près de 3% le niveau de 1962, les exportations se sont considérablement accrues et le National Coal Board a pu réduire notablement les stocks non distribués. D'importants changements sont intervenus sur le marché des combustibles, en raison des habitudes nouvelles prises par les consommateurs qui s'intéressent de plus en plus à l'amélioration de leur confort. En ce qui concerne le chauffage central et les méthodes perfectionnées de chauffage domestique, la demande a été plus forte; l'industrie charbonnière du Royaume-Uni a collaboré avec les fabricants pour la conception et la mise au point d'appareils utilisant des combustibles solides, d'un meilleur rendement et plus pratiques. L'industrie britannique du charbon s'est aussi préoccupée de constituer des stocks à proximité des grosses aggro-

mérations. Un certain nombre de dépôts mécanisés capables de traiter d'importants tonnages ont été aménagés dans les principales zones de consommation et d'autres sont en construction.

Dans la Communauté, l'hiver exceptionnellement rigoureux a provoqué un accroissement de la demande de l'ordre de 3<sup>0</sup>%. Dans une mesure plus grande encore qu'en 1962, les conditions climatiques ont modifié l'évolution normale du marché du charbon telle qu'elle résulte des facteurs conjoncturels et structurels, notamment la stagnation de la production sidérurgique, la pénétration des produits pétroliers et la diminution de la consommation spécifique de charbon.

Le besoin de livraisons supplémentaires a évidemment été le plus marqué au début de l'année. Les grands froids ont provoqué une hausse appréciable des besoins en charbon, notamment dans les foyers domestiques et les centrales, et les grèves en France ont encore aggravé la situation. Malgré cette conjugaison de facteurs nuisibles à un bon approvisionnement du marché, aucun problème généralisé ne s'est posé, grâce aux efforts de tous les intéressés.

Au printemps, les stocks chez les négociants et les consommateurs étaient descendus à un niveau anormalement bas. On a pris des mesures spéciales pour les reconstituer et s'armer contre un nouvel hiver rigoureux. En fin de l'année, la situation s'était de nouveau normalisée.

Les stocks distribués toutes catégories ont augmenté au Royaume-Uni et les stocks sur le carreau des mines ont diminué. Dans la Communauté, les stocks non distribués sont tombés à 11 millions de tonnes; les stocks de charbon domestique sur le carreau ont été limités.

On s'attend, au Royaume-Uni, à ce que la demande de charbon pour la production d'électricité s'accroisse encore en 1964 et on escompte que la récente progression de la demande dans l'industrie sidérurgique se poursuivra. Ces augmentations seront probablement compensées par la diminution de la demande de l'ensemble de l'industrie et des chemins de fer, et la demande totale devrait rester au niveau de 1963, soit 200 millions de tonnes. Les perspectives de la Communauté pour 1964 seront sans doute à peu près les mêmes que celles du Royaume-Uni, la demande s'élevant à 258 millions de tonnes environ. Là aussi, la tendance de l'industrie sidérurgique est encourageante. On s'attend à ce que les importations de charbon de la Communauté se maintiennent à un niveau élevé, de l'ordre de 31 millions de tonnes.

Le comité a examiné la portée du programme de travail adopté par le Conseil d'association lors de la réunion du 24 septembre 1963. Ce programme concerne à la fois les domaines de la production, de la consommation et de la distribution; il évoque en fait tous les facteurs qui influenceront à l'avenir la position du charbon sur le marché de l'énergie.

Examinant plus en détail la nature et le contenu de chaque point du programme de travail, le comité a conclu que les études à entreprendre devront porter sur:

- 1° Les tendances et la structure du marché charbonnier au Royaume-Uni et dans la Communauté:
  - a) Études par secteurs de consommation, à commencer par les centrales électriques, les foyers domestiques et les cokeries;
  - b) Structure des prix de vente;
  - c) Méthodes de distribution;
  - d) Promotion des ventes;
- 2° Perfectionnements techniques dans l'utilisation du charbon;
- 3° Perfectionnements techniques dans les mines, notamment en ce qui concerne l'automatisation;
- 4° Perfectionnements techniques dans le transport et la manutention du charbon.

Les travaux du comité comporteront en outre une étude sur les régimes de sécurité sociale et les méthodes de financement de ces régimes.

Par ailleurs, le groupe de travail spécial «énergie» poursuivra ses travaux qui consistent à:

- a) Effectuer des études sur les prévisions énergétiques à long terme au Royaume-Uni et dans la Communauté;
- b) Harmoniser les bases des bilans énergétiques annuels et assurer l'établissement des tableaux statistiques nécessaires et des bilans annuels prévisionnels;
- c) Entreprendre la préparation de rapports sur les estimations et les états prévisionnels, ainsi que sur les problèmes énergétiques à long et à court terme qui se posent pour le Royaume-Uni et la Communauté.

#### **d) Questions sociales**

Les experts britanniques ont continué à participer aux réunions des comités et groupes de travail conseillant la Haute Autorité sur les recherches à encourager et sur la coopération

scientifique en matière de sécurité, d'hygiène et de médecine du travail.

Les observateurs du Royaume-Uni ont assisté à deux sessions plénières de l'Organe permanent pour la sécurité dans les mines. Deux rapports publiés sur des accidents miniers, mis à la disposition par l'inspecteur en chef de Sa Majesté (Her Majesty's Chief Inspector), figuraient à l'ordre du jour de la discussion. Des informations sur un troisième accident ont été transmises à l'Organe permanent vers la fin de l'année.

Les représentants britanniques ont pris part à des discussions relatives au rassemblement et à la présentation d'informations en vue d'aider un groupe de travail de l'Organe permanent à établir un programme de recherches sur les explosions de grisou et les coups de poussières. Des questionnaires vont être remplis du côté britannique dans le but de fournir des renseignements détaillés sur les instruments de mesure du méthane et sur la formation et la désignation des personnes chargées de la mesure du méthane et de l'aérage dans les mines. Des indications vont également être données sur les causes des coups de poussières de charbon et des inflammations de grisou survenus en Grande-Bretagne au cours des trois dernières décennies, ainsi que sur les recherches actuellement en cours ou envisagées par le «Safety in Mines Research Establishment» sur différents points.

Les experts britanniques faisant partie du sous-comité de l'électricité de l'Organe permanent ont visité, en compagnie de représentants de la Communauté, des établissements industriels en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, dans le cadre d'études sur les câbles électriques et sur l'utilisation d'huiles inflammables dans certains appareils électriques.

Pour ce qui concerne la sidérurgie, les travaux d'harmonisation des statistiques sur les coûts salariaux ont continué. Cette activité touche cependant plutôt l'aspect coût de production que l'aspect social.

Pour pouvoir discuter utilement les problèmes sociaux qui intéressent aussi bien la Haute Autorité que le Royaume-Uni, et pour arriver à un échange des expériences en cette matière, la Haute Autorité a marqué son intention de proposer, lors d'une prochaine réunion du comité de l'acier, la constitution d'un groupe de travail particulier pour les questions sociales qui se posent dans la sidérurgie.

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

3507/2/64/1